



**BOUCHES-DU-
RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°13-2022-043

PUBLIÉ LE 14 FÉVRIER 2022

Sommaire

Secrétariat Général Commun 13 / SGC 13 Service du Patrimoine, de

I Immobilier et de la Logistique

13-2022-02-10-00007 - Arrêté portant délégation de signature à Monsieur Christian FENECH, attaché principal, chef de la mission contentieux interministériel et veille juridique (2 pages)	Page 3
13-2022-02-10-00006 - Arrêté portant délégation d'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'État aux agents de la préfecture des Bouches-du-Rhône chargés de la validation dans l'application chorus formulaires au titre des différents programmes exécutés sur le centre de services partagés régional chorus Provence-Alpes-Côte d'Azur (6 pages)	Page 6
13-2022-02-10-00010 - Arrêté portant subdélégation d'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'Etat au titre des différents programmes exécutés par le centre de services partagés régional chorus Provence-Alpes-Côte d'Azur (5 pages)	Page 13

Secrétariat Général Commun 13

13-2022-02-10-00007

Arrêté portant délégation de signature à
Monsieur Christian FENECH, attaché principal,
chef de la mission contentieux interministériel et
veille juridique

**Service du patrimoine, de l'immobilier et de la logistique
Bureau du courrier interministériel**

Affaire suivie par : Nicole ARSANTO
Tél: 04 84 35 48 16
nicole.arsanto@bouches-du-rhone.gouv.fr

RAA n°

Arrêté portant délégation de signature
à **Monsieur Christian FENECH**,
attaché principal,
chef de la mission contentieux interministériel et veille juridique

Le Préfet
de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet de la zone de défense et de sécurité sud
Préfet des Bouches-du-Rhône

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur **Christophe MIRMAND** en qualité de Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, Préfet des Bouches-du-Rhône ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 13-2020-12-24-001 du 24 décembre 2020 portant organisation des directions, services et bureaux de la préfecture des Bouches-du-Rhône ;

Vu la note de service de Monsieur le secrétaire général de la préfecture des Bouches-du-Rhône n° 123 du 22 février 2017, portant affectation de Monsieur **Christian FENECH**, attaché principal, en qualité de chef de la mission contentieux interministériel ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture des Bouches-du-Rhône,

ARRETE

Article 1

Délégation de signature est donnée à Monsieur **Christian FENECH**, attaché principal, chef de la mission contentieux interministériel et veille juridique, à l'effet de signer tous les actes nécessaires à l'exercice des missions de la mission contentieux interministériel et, notamment :

- les correspondances ne comportant ni décisions, ni instructions générales,
- les attestations et récépissés, avis et certificats,
- l'octroi des congés annuels et RTT du personnel relevant de son autorité,
- les mémoires en défense concernant les recours de plein contentieux inférieurs à 7 000 euros, les référés et les recours pour excès de pouvoir dirigés contre les décisions prises par les chefs de services déconcentrés dans les domaines délégués par le préfet.

Monsieur **Christian FENECH** est autorisé à adresser les expressions de besoin se rapportant à la mission, dans la limite de 5 000 euros T.T.C.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur **Christian FENECH**, la délégation qui lui est conférée par le présent arrêté sera exercée par Monsieur **Thierry SERVIA**, attaché principal, adjoint au chef de la mission contentieux interministériel et veille juridique.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur **Thierry SERVIA**, la délégation qui lui est conférée par le présent arrêté sera exercée par Madame **Céline APFFEL-MICHEL**, Madame **Carla DE FREITAS**, Madame **Angélique DELL'OLIO-GOMES**, attachées, Monsieur **Emile MAJCICA** ou Monsieur **Clément GUICHARD**, secrétaires administratifs.

Article 4

L'arrêté numéro 13-2021-05-10-00003 du 10 mai 2021 est abrogé.

Article 5

Le secrétaire général de la préfecture des Bouches-du-Rhône est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Bouches-du-Rhône.

Fait à Marseille, le 10 février 2022

Le Préfet,

signé

Christophe MIRMAND

Secrétariat Général Commun 13

13-2022-02-10-00006

Arrêté portant délégation d'ordonnancement
secondaire des recettes et des dépenses
imputées sur le budget de l'État aux agents de la
préfecture des Bouches-du-Rhône chargés de la
validation dans l'application chorus formulaires
au titre des différents programmes exécutés sur
le centre de services partagés régional chorus
Provence-Alpes-Côte d'Azur



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général commun

**Service du patrimoine, de l'immobilier et de la logistique
Bureau du courrier interministériel**

Affaire suivie par : Nicole ARSANTO
Tél: 04 84 35 48 16
nicole.arsanto@bouches-du-rhone.gouv.fr

RAA n°

Arrêté portant délégation d'**ordonnancement secondaire**
des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'État
aux agents de la préfecture des Bouches-du-Rhône
chargés de la validation
dans l' **application chorus formulaires**
au titre des différents programmes
exécutés sur le centre de services partagés régional chorus
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Préfet
de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet de la zone de défense et de sécurité sud
Préfet des Bouches-du-Rhône

Vu la loi organique n° 01-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur **Christophe MIRMAND** en qualité de Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet de la zone de défense et de sécurité sud, Préfet des Bouches-du-Rhône ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 13-2020-12-24-001 du 24 décembre 2020 portant organisation des directions, services et bureaux de la préfecture des Bouches-du-Rhône ;

Vu les délégations de gestion signées entre le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône et les ordonnateurs secondaires et ordonnateurs secondaires délégués des départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture des Bouches-du-Rhône,

Place Félix Baret - CS 80001 - 13282 Marseille Cedex 06 -
Téléphone : 04.84.35.40.00
www.bouches-du-rhone.gouv.fr

ARRETE

Article 1

Sont autorisés à valider les demandes d'achats qui leur ont été adressées par les chefs de services dûment habilités ainsi qu'à certifier le service fait, quel que soit le montant, les **agents dont les noms sont mentionnés en annexe 1**.

Cette procédure dématérialisée est effectuée sur l'interface informatique **chorus formulaires**.

Article 2

L'arrêté numéro 13-2021-11-29-00019 du 29 novembre 2021 est abrogé.

Article 3

Le secrétaire général de la préfecture des Bouches-du-Rhône est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la directrice régionale des finances publiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur et des Bouches-du-Rhône et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Bouches-du-Rhône.

Fait à Marseille, le 10 février 2022

Le Préfet,

signé

Christophe MIRMAND

ANNEXE 1
à l'arrêté du 10 février 2022
portant délégation d'ordonnancement secondaire
des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'État
aux agents chargés de la validation
dans l'application chorus formulaire
au titre des différents programmes
exécutés sur le centre de services partagés régional chorus
Provence-Alpes-Côte d'Azur

CENTRE FINANCIER	NOM	PRENOM
0112-DR13-DP13	ARNOUX	Nathalie
0112-DR13-DP13	PROUD'HON	Sophie
0112-DR13-DP13	SEGHIER	Dris
0112-DR13-DP13	ARABOUX-GASPAILLARD	Angélique
0112-DR13-DS13	BENDJEDDOU	Marie-Christine
0112-DR13-DS13	CHABAL	Bruno
0112-DR13-DS13	GIMIE	Magdalena
0112-DR13-DS13	GUITTON	Corinne
0112-DR13-DS13	KACHMONE	Sadia
0112-DR13-DS13	PERLES	Vanessa
0112-DR13-DS13	POTHIN	Krystel
0112-DR13-DS13	HANIFER	Isma
0119-C001-DR13	BENDJEDDOU	Marie-Christine
0119-C001-DR13	CHABAL	Bruno
0119-C001-DR13	GIMIE	Magdalena
0119-C001-DR13	GUITTON	Corinne
0119-C001-DR13	KACHMONE	Sadia
0119-C001-DR13	PERLES	Vanessa
0119-C001-DR13	POTHIN	Krystel
0119-C001-DR13	HANIFER	Isma
0119-C001-DR13	ARNOUX	Nathalie
0119-C001-DR13	PROUD'HON	Sophie
0119-C001-DR13	SEGHIER	Dris
0119-C001-DR13	ARABOUX-GASPAILLARD	Angélique
0119-C001-DR13	PERLES	Vanessa
0119-C001-DP13	KATRUN	Florence
0119-C001-DP13	ARNOUX	Nathalie
0119-C001-DP13	PROUD'HON	Sophie
0119-C001-DP13	SEGHIER	Dris
0119-C001-DP13	ARABOUX-GASPAILLARD	Angélique
0119-C001-DP13	BERLIOZ	Timothée
0119-C002-DP13	CHEVAL	Sylvie
0119-C002-DP13	LONGOBARDI	Loreley
0119-C002-DP13	VALDEZ	Christophe
0119-C002-DP13	WERMELINGER	Anne
0119-C002-DP13	KATRUN	Florence
0119-C002-DR13	BENDJEDDOU	Marie-Christine
0119-C002-DR13	CHABAL	Bruno
0119-C002-DR13	GIMIE	Magdalena
0119-C002-DR13	GUITTON	Corinne
0119-C002-DR13	KACHMONE	Sadia
0119-C002-DR13	PERLES	Vanessa

CENTRE FINANCIER	NOM	PRENOM
0119-C002-DR13	POTHIN	Krystel
0119-C002-DR13	HANIFER	Isma
0122-C001-DP13	ARNOUX	Nathalie
0122-C001-DP13	PROUD'HON	Sophie
0122-C001-DP13	SEGHIER	Dris
0122-C001-DP13	ARABOUX-GASPAILLARD	Angélique
0122-C002-DP13	ARNOUX	Nathalie
0122-C002-DP13	PROUD'HON	Sophie
0122-C002-DP13	SEGHIER	Dris
0122-C002-DP13	ARABOUX-GASPAILLARD	Angélique
0129-CAAC-DDPR	ARNOUX	Nathalie
0129-CAAC-DDPR	PROUD'HON	Sophie
0129-CAAC-DDPR	SEGHIER	Dris
0129-CAAC-DDPR	ARABOUX-GASPAILLARD	Angélique
0129-CAVC-DP13	CAILLAUD	Christine
0129-CAVC-DP13	PETEL	Patricia
0129-CAVC-DP13	ARNOUX	Nathalie
0129-CAVC-DP13	PROUD'HON	Sophie
0129-CAVC-DP13	SEGHIER	Dris
0129-CAVC-DP13	ARABOUX-GASPAILLARD	Angélique
0137-CDGC-PR13	RENALIER	Monique
0148- DAFP-DF13	MOHAMED-GALINA	Nasrine
0148- DAFP-DF13	SANCHEZ	Gilles
0148- DAFP-DR13	MOHAMED-GALINA	Nasrine
0148- DAFP-DS13	SANCHEZ	Gilles
0148- DAFP-DS13	SALIM	Aichat
0172-DR21-PACA	BENDJEDDOU	Marie-Christine
0172-DR21-PACA	HANIFER	Isma
0172-DR21-PACA	CHABAL	Bruno
0172-DR21-PACA	GIMIE	Magdalena
0172-DR21-PACA	GUITTON	Corinne
0172-DR21-PACA	KACHMONE	Sadia
0172-DR21-PACA	PERLES	Vanessa
0172-DR21-PACA	POTHIN	Krystel
0174-ENAM-PF13	LEGROS	François-Xavier
0174-ENAM-PF13	ARNOUX	Nathalie
0174-ENAM-PF13	PROUD'HON	Sophie
0174-ENAM-PF13	SEGHIER	Dris
0174-ENAM-PF13	ARABOUX-GASPAILLARD	Angélique
0176-CCSC-DSUD	INVERNON	Pierre
0176-CCSC-DSUD	BOUSSANT	Laurie-Anne
0176-CCSC-DSUD	DEBISE	Corinne
0176-CCSC-DSUD	LOUAFI	Saad
0207-PACA-PR13	CAILLAUD	Christine
0207-PACA-PR13	VALLON	Marie-Flore
0207-PACA-PR13	SANCHEZ	Francis
0207-PACA-PR13	COSTE	Stéphanie
0207-PACA-PR13	INVERNON	Pierre
0207-PACA-PR13	CARLOTTI	Hélène
0207-PACA-DC13	SEGUI	Romain
0207-PACA-DC13	CALEDONIEN	Adeline
0207-PACA-DC13	AGUIAR	Stéphanie
0209-CSOL-CPRF	BENDJEDDOU	Marie-Christine

CENTRE FINANCIER	NOM	PRENOM
0209-CSOL-CPRF	HANIFER	Isma
0209-CSOL-CPRF	CHABAL	Bruno
0209-CSOL-CPRF	GIMIE	Magdalena
0209-CSOL-CPRF	GUITTON	Corinne
0209-CSOL-CPRF	KACHMONE	Sadia
0209-CSOL-CPRF	PERLES	Vanessa
0209-CSOL-CPRF	POTHIN	Krystel
0216-CAJC-DR13	GILSON	Emmanuelle
0216-CAJC-DR13	FILIPPINI	Véronique
0216-CAJC-DR13	TIZI	Saliha
0216-CAJC-DR13	BOUAYACHE	Adel
0216-CAJC-DR13	CESANA	Nathalie
0216-CIPD-DP13	COSTE	Stéphanie
0216-CIPD-DP13	VALLON	Marie-Flore
0216-CIPD-DP13	SANCHEZ	Francis
0216-CIPD-DP13	CAILLAUD	Christine
0303-DR13-DP13	ROBERT	Audrey
0349-CDBU-DR13	BAILBY	Marielle
0349-CDBU-DR13	BENDJEDDOU	Marie-Christine
0349-CDBU-DR13	HANIFER	Isma
0349-CDBU-DR13	CHABAL	Bruno
0349-CDBU-DR13	GIMIE	Magdalena
0349-CDBU-DR13	KACHMONE	Sadia
0349-CDBU-DR13	PERLES	Vanessa
0349-CDBU-DR13	POTHIN	Krystel
0354-DR13-DPPP	COSTE	Stéphanie
0354-DR13-DPPP	VALLON	Marie-Flore
0354-DR13-DPPP	SANCHEZ	Francis
0354-DR13-DPPP	CAILLAUD	Christine
0354-DR13-DP13	RENALIER	Monique
0354-DR13-DP13	BREMOND	Pauline
0354-DR13-DP13	KACHMONE	Sadia
0354-DR13-DP13	GUITTON	Corinne
0354-DR13-DP13	SALIM	Aichat
0362-MCTR-DR13	ARNOUX	Nathalie
0362-MCTR-DR13	PROUD'HON	Sophie
0362-MCTR-DR13	SEGHIER	Dris
0362-MCTR-DR13	ARABOUX-GASPAILLARD	Angélique
0363-DITP-DR13	ARNOUX	Nathalie
0363-DITP-DR13	PROUD'HON	Sophie
0363-DITP-DR13	SEGHIER	Dris
0363-DITP-DR13	ARABOUX-GASPAILLARD	Angélique
0363-CDMA-DR13	COSTE	Stéphanie
0363-CDMA-DR13	VALLON	Marie-Flore
0363-CDMA-DR13	SANCHEZ	Francis
0363-CDMA-DR13	CAILLAUD	Christine
0723-DR13-DR13	BAILBY	Marielle
0723-DR13-DR13	BENDJEDDOU	Marie-Christine
0723-DR13-DR13	HANIFER	Isma
0723-DR13-DR13	CHABAL	Bruno
0723-DR13-DR13	GIMIE	Magdalena
0723-DR13-DR13	KACHMONE	Sadia
0723-DR13-DR13	PERLES	Vanessa

CENTRE FINANCIER	NOM	PRENOM
0723-DR13-DR13	POTHIN	Krystel
0754-C001-DP13	CHEVAL	Sylvie
0754-C001-DP13	LONGOBARDI	Loreley
0754-C001-DP13	VALDEZ	Christophe
0754-C001-DP13	WERMELINGER	Anne
0754-C001-DP13	KATRUN	Florence

Secrétariat Général Commun 13

13-2022-02-10-00010

Arrêté portant subdélégation
d'ordonnancement secondaire des recettes et
des dépenses imputées sur le budget de l'Etat
au titre des différents programmes exécutés par
le centre de services partagés régional chorus
Provence-Alpes-Côte d'Azur



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général commun

**Service du patrimoine, de l'immobilier et de la logistique
Bureau du courrier interministériel**

Affaire suivie par : Nicole ARSANTO
Tél: 04 84 35 48 16
nicole.arsanto@bouches-du-rhone.gouv.fr

RAA n°

Arrêté portant subdélégation
d'**ordonnement secondaire**
des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'Etat
au titre des différents programmes
exécutés par le **centre de services partagés régional chorus**
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le directeur par intérim du secrétariat général commun
départemental des Bouches-du-Rhône

Vu la loi organique n° 01-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2020-99 du 7 février 2020 relatif à l'organisation et aux missions des secrétariats généraux communs départementaux ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur **Christophe MIRMAND** en qualité de Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet de la zone de défense et de sécurité sud, Préfet des Bouches-du-Rhône ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 13-2020-12-24-002 du 24 décembre 2020 portant organisation du secrétariat général commun départemental des Bouches-du-Rhône ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 13-2020-12-24-003 du 24 décembre 2020 portant affectation au sein du secrétariat général commun départemental des Bouches-du-Rhône ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 13-2021-12-21-00014 du 21 décembre 2021 portant organisation de l'intérim des fonctions de directeur du secrétariat général commun départemental des Bouches-du-Rhône ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 13-2021-12-21-00015 du 21 décembre 2021 portant délégation de signature à Monsieur **Laurent BIANCONI**, directeur par intérim du secrétariat général commun départemental des Bouches-du-Rhône, pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'État et l'exercice des attributions de représentant du pouvoir adjudicateur ;

Vu les délégations de gestion signées entre le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône et les ordonnateurs secondaires et ordonnateurs secondaires délégués des départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

Considérant la mise en place du centre de services partagés régional chorus Provence-Alpes-Côte d'Azur à compter du 1^{er} janvier 2014 ;

Vu la convention de délégation de gestion n° 13-2021-04-06-00019 du 06 avril 2021 entre la DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur et le secrétariat général commun départemental des Bouches-du-Rhône ;

ARRETE

Article 1

Subdélégation d'ordonnancement secondaire est donnée **aux responsables et aux agents du centre de services partagés régional chorus Provence-Alpes-Côte d'Azur** mentionnés en **annexe 1** pour l'exécution des dépenses et des recettes citées en **annexe 2**.

Article 2

L'arrêté numéro 13-2022-01-03-00008 du 03 janvier 2022 est abrogé.

Article 3

Le directeur par intérim du secrétariat général commun départemental des Bouches-du-Rhône et la cheffe du service du budget et des achats sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la directrice régionale des finances publiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur et des Bouches-du-Rhône et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Bouches-du-Rhône.

Fait à Marseille, le 10 février 2022

**Pour le Préfet et par délégation,
Le directeur par intérim
du secrétariat général commun
départemental des Bouches-du-Rhône**

signé

Laurent BIANCONI

ANNEXE 1

à l'arrêté du 10 février 2022
portant subdélégation d'**ordonnancement secondaire**
des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'Etat
au titre des différents programmes
exécutés par le **centre de services partagés régional chorus**
Provence-Alpes-Côte d'Azur

responsable du centre de services partagés régional chorus Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- Patricia GULBASDIAN

responsable adjointe du centre de services partagés régional chorus Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- Yasmina BOUTONNET

chefes d'unités du centre de services partagés régional chorus Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- Nathalie TIBERE, cheffe de l'unité subventions-recettes
- Rachida KARBAL, cheffe de l'unité commande publique

Validation des engagements juridiques, des demandes de paiement et des recettes :

- Nathalie TIBERE
- Joëlle LAUBIER
- Corinne ALPHONSO RAMON
- Rachida KARBAL

Saisie des engagements juridiques, des demandes de paiement, des engagements de tiers, des titres de perception ainsi que la certification du service fait, suppléance validation des EJ, DP et recettes :

- Agnès PREVITE
- Audrey RIOTOR
- Valérie TAMARO
- Christelle TANZI
- Coralie FOGGIA
- Wioletta TAULEIGNE
- Julien BEGHELLI
- Fatiha ASSAS
- Frédérique BENICOURT
- Najoua MENZLI

ANNEXE 2

à l'arrêté du 10 février 2022

portant subdélégation d'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'Etat
Au titre des différents programmes exécutés par le centre de services partagés régional chorus Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Programmes -

Programmes	Intitulés des programmes	Ministères
112	Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire	Services du Premier ministre
119	Concours financiers aux collectivités territoriales et à leurs groupements	Ministère de l'Intérieur
122	Concours spécifiques et administration	Ministère de l'intérieur
129	Coordination du travail gouvernemental	Services du Premier ministre
137	Egalité entre les femmes et les hommes	Services du Premier ministre
147	Politique de la ville	Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales
148	Fonction publique	Ministère de l'Action et des Comptes Publics
161	Sécurité civile	Ministère de l'Intérieur
165	Conseil d'État et autres juridictions administratives	Services du Premier ministre
172	Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
174	Energie, climat et après-mines	Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire
207	Sécurité et éducation routières	Ministère de l'Intérieur
209	Solidarité à l'égard des pays en développement	Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères

Programmes	Intitulés des programmes	Ministères
216	Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur	Ministère de l'Intérieur
218	Conduite et pilotage des politiques économiques et financières	Ministère de l'Action et des Comptes Publics
232	Vie politique, culturelle et associative	Ministère de l'Intérieur
303	Immigration et asile	Ministère de l'Intérieur
348	Rénovation des cités administratives et autres sites domaniaux multi-occupants	Ministère de l'Action et des Comptes Publics
349	Fonds pour la transformation de l'action publique	Ministère de l'Action et des Comptes Publics
354	Administration territoriale de l'État	Ministère de l'Intérieur
357	Fonds de solidarité pour les entreprises à la suite de la crise sanitaire	Ministère de l'Action et des Comptes Publics
362	Ecologie	Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance
363	Compétitivité	Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance
364	Cohésion	Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance
723	Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État	Ministère de l'Action et des Comptes Publics
743	Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et autres pensions	Ministère de l'Action et des Comptes Publics
754	Contribution à l'équipement des collectivités territoriales pour l'amélioration des transports en commun, de la sécurité et de la circulation routières	Ministère de l'Intérieur
770	Aides à l'acquisition de véhicules propres	Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance
780	Pensions	Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance
A titre exceptionnel :		
Tous programmes de tous ministères pour l'exécution financière d'opérations réalisées dans le cadre de délégations de gestion spécifiques.		